

COMPRENDRE LES CHARGES

Appelées charges récupérables ou charges locatives, ce sont les dépenses réglées initialement par Domanys mais que ce dernier peut se faire rembourser par le locataire car elles correspondent à l'usage du logement et/ou de l'immeuble.

LA RÉGULARISATION DES CHARGES

Chaque mois, vous réglez des provisions pour charges à Domanys qui sont établies à partir d'une **estimation des dépenses**. Une fois par an, nous vous adressons un **décompte de régularisation** de charges. Cette régularisation consiste à déduire les provisions payées tout au long de l'année des dépenses dont vous êtes réellement redevables. Elle peut être en votre faveur (nous vous devons de l'argent) ou en faveur de Domanys (vous nous devez de l'argent).

ET LE PAIEMENT : COMMENT ÇA SE PASSE ?

Vous recevez un décompte individuel fin mai qui détaille les diverses familles de charges locatives et le **coût exact des dépenses réelles payées par Domanys, les provisions que vous avez versées tout au long de l'année et la différence qui en résulte.**

Le montant de ce décompte sera quittancé sur l'avis d'échéance du mois suivant sa réception (généralement en juin).

En cas de remboursement, cette somme sera déduite de votre loyer. Si vous nous devez plus de 30 €, la somme sera **échelonnée** par mensualités de 30 € sur 12 mois, la dernière mensualité représentant le solde. En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter votre chargé de clientèle.

DES GESTES SIMPLES POUR MAÎTRISER VOS CHARGES

Attentif à la maîtrise des charges, Domanys veille au quotidien à la négociation des tarifs des contrats d'énergie et d'entretien et à la qualité de service.

L'ELECTRICITE

- Je fais la chasse aux petites lumières rouges (veilles) : je branche mes appareils électriques sur une multiprise à interrupteur.
1 lecteur DVD en veille = 90 % de sa consommation électrique annuelle.
- J'éteins la lumière dans les pièces inoccupées.
- Je m'éclaire malin : je favorise la lumière du jour, j'utilise des ampoules basse consommation et je les dépoussiére régulièrement.
- Je privilégie l'achat d'appareils électriques performants (A+).

L'EAU

- Je prends une douche plutôt qu'un bain car une douche consomme 5 fois moins d'eau qu'un bain.
- Je ferme le robinet quand je me lave les mains ou me brosse les dents.
- Attention aux fuites ! 1 fuite goutte-à-goutte = 1 douche par jour.
- Je surveille ma consommation d'eau (si mon compteur est accessible).
- Pour la vaisselle, j'utilise un bac pour rincer sans laisser couler l'eau.

CUISINE

- Je mets le couvercle sur ma casserole pendant la cuisson, c'est 20-30 % d'économie.
- J'utilise une casserole adaptée à mes plaques de cuisson.
- Je dégivre régulièrement mon frigo.
3 mm de givre = 30 % de consommation en plus !
- Je place mon frigo loin de toute source de chaleur.

CHAUFFAGE

- Quand j'aère mon logement, je coupe le chauffage.
- Pour garder la chaleur, je ferme les volets et rideaux la nuit.
La température recommandée = 19°C.
1°C en moins = 7 % d'économie sur ma facture.